

Vous voulez un vélo haut de gamme? Demandez à votre patron.

Chez Lease a Bike, le leasing de vélos a déjà plus que doublé par rapport à l'année dernière

Bruxelles, 18 août 2021 – De plus en plus d'employeurs financent le vélo de leur personnel. Alors qu'on vient à peine de dépasser la moitié de l'année, Lease a Bike enregistre déjà une croissance des leasings de vélo de 126% par rapport à l'année dernière. La longue période de télétravail que nous venons de traverser n'y est certainement pas étrangère. Dans plus d'un quart des cas (27,9%), le modèle concerné était un vélo "sportif": un vélo de course (13,8%), un (e-)mountainbike (10,3%) ou un gravel bike (3,8%). Les vélos cargos à assistance électrique (4,3%) connaissent également un fort engouement. « *Durant la pandémie, les employeurs ont été plus nombreux à se préoccuper du bien-être de leurs collaborateurs, selon les dires de nos clients. Bien que beaucoup d'entre eux travaillaient depuis leur domicile, les leasings de vélo ont véritablement explosé. Et leur usage n'était nullement limité au trajet entre le bureau et le domicile* », explique Geert De Volder de Lease a Bike.

'Pourquoi ne pas laisser mon patron financer mon vélo?' Cette question, de plus en plus de salariés se la posent et il n'y a rien d'illogique à cela: un vélo en leasing coûte en moyenne 3.600 euros et les prix peuvent grimper jusqu'aux environs de 15.000 euros. La popularité des vélos de course, des (e-)VTT et des gravel bikes montrent que les vélos d'entreprise ne sont pas uniquement destinés aux trajets entre le bureau et le domicile. Ces vélos de sport représentent plus d'un quart (27,9%) des leasings de vélos.

Top 8: les vélos en leasing les plus populaires en 2021

1. VAE (43,2%)
2. Vélos de course (13,8%)
3. Speedelecs (11,%)
4. Vélos urbains (8%)
5. VTT électriques (5,5%)
6. VTT (4,8%)
7. Vélos cargos à assistance électrique (4,3%)
8. Gravel bikes (3,8%)

Le boum du 'salaire vélo'

Aucune taxe ne doit être payée pour l'usage privé d'un vélo d'entreprise. Cela rend l'approche très intéressante sur le plan fiscal. Il y a cependant une condition: le salarié doit effectivement utiliser le vélo pour aller de son domicile au bureau et en revenir. Il doit donc pouvoir prouver qu'il se rend 'régulièrement' au travail en vélo. La porte est ouverte aux vélos qui sont partiellement utilisés dans le cadre des loisirs, comme les gravel bikes ou les vélos de course.

Mais le régime fiscal avantageux est loin d'être la seule raison du succès du 'salaire vélo'. « *La préoccupation accrue des entreprises pour le bien-être de leur personnel a également contribué à cette évolution. Durant les périodes de confinement et de télétravail, beaucoup de salariés ont frôlé la limite de leur résistance nerveuse. De nombreux clients nous expliquent qu'ils allaient utiliser la formule du vélo en leasing pour garder leur personnel motivé, impliqué et pour le valoriser. Le fait qu'ils puissent en profiter pour faire du sport constitue un plus appréciable* », conclut Geert De Volder de Lease a Bike.